



Attentes de la population suisse vis-à-vis de l'agriculture

**Profil d'attentes de la population établi à l'aide
une analyse conjointe adaptative**

Projet réalisé sur mandat
de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

4hm SA
Technologiezentrum tebo
Lerchenfeldstrasse 5
CH-9014 St-Gall

Forschungsstelle für Business Metrics (FBM-HSG)
Universität St. Gallen
Guisanstrasse 1a
CH-9010 St-Gall

St-Gall, le 30 mars 2007

Préface du mandant

La réforme de la politique agricole lancée en 1992 a transformé l'agriculture suisse. Celle-ci est aujourd'hui plus compétitive et plus durable, comme le montrent diverses évaluations scientifiques. Malgré tout, la politique agricole fait aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques, pour une part essentielles. Son évolution est de plus fonction d'une très large palette d'intérêts. Un fossé sépare ainsi une libéralisation poussée et une protection effective du revenu paysan. Un accord semble parfois presque impossible.

Il est donc très utile de pouvoir s'appuyer sur un fondement solide dans cette situation. La constitution fédérale établit le mandat que doit remplir l'agriculture. Les multiples tâches qui y sont formulées servent souvent d'arguments face aux critiques venant des partisans du libéralisme, de même que face à ceux venant du monde agricole.

Cependant, les attentes actuelles vis-à-vis de l'agriculture sont-elles encore compatibles avec le mandat constitutionnel de 1996 ? La présente étude se propose de mettre en évidence les attentes de la population à l'aide d'une méthode scientifique rigoureuse utilisée dans les études de marché. Quels aspects revêtent-ils de l'importance aux yeux des individus ? Est-il possible de distinguer plusieurs groupes ? La présente étude est pour ainsi dire un complément relevant de la démocratie de base au débat sur la politique agricole. Alors que les discussions politiques portent souvent sur les mesures autant que sur les objectifs, ceux-ci ont été strictement exclus de la présente analyse.

Les résultats sont clairs : chaque individu a ses priorités, mais il n'existe pas d'attente unitaire envers l'agriculture. Des aspects très différents ressortent au premier plan selon la personne interrogée. Si certains accordent une grande importance au respect des dispositions particulièrement strictes concernant la protection des animaux et de l'environnement, d'autres mettent l'accent sur la production peu coûteuse et rationnelle.

Cependant, quelles que soient les différences entre les attentes des « conservateurs », « écologistes » et « réformateurs », il existe un dénominateur commun : tous accordent de l'importance à un auto-approvisionnement suffisant, à un revenu équitable pour les exploitations performantes, au maintien d'un niveau élevé en matière d'environnement et à l'entretien des espaces récréatifs publics.

Ce sont exactement les tâches incombant à l'agriculture en vertu du mandat constitutionnel, qui garde donc toute son actualité après plus de dix ans. Il représente le dénominateur commun des attentes vis-à-vis de l'agriculture et constitue donc un fondement solide dans l'optique des étapes suivantes de la réforme.

Nous remercions la communauté de travail de 4hm et de l'Uni de St-Gall, et tout particulièrement M. Andreas Brandenburg, de leur grand engagement dans ce projet. Les résultats posent des jalons pour l'évolution future de la politique agricole.

Office fédéral de l'agriculture, le 30 mars 2007



Christoph Böhner, sous-directeur



Samuel Vogel, suivi technique

1. Résumé

Contexte

Suite à la réforme de la politique agricole engagée au début des années nonante, la Confédération a découplé graduellement la politique des prix de celle des revenus, supprimé toutes ses garanties en matière de prix et de prise en charge, subordonné les paiements non liés à la production aux prestations écologiques requises et réduit le soutien du marché.

Les paiements directs indépendants du produit constituent aujourd'hui la majeure partie des dépenses de la Confédération en faveur de l'agriculture. Ils rétribuent les prestations fournies dans l'intérêt de la collectivité. Comme le marché ne rémunère pas ces prestations, leur offre ne serait pas suffisante sans l'intervention des pouvoirs publics. La Confédération traduit donc la demande sociétale en incitations financières destinées aux agriculteurs et liées à des charges. L'appareil politique représente pour ainsi dire un « mécanisme de commande » alternatif.

Comme les paiements directs non liés au produit gagnent constamment en importance, il est toujours plus urgent de savoir ce que les citoyens « commandent » vraiment lorsqu'ils acceptent d'accorder tous les quatre ans 14 milliards de francs au soutien de l'agriculture.

But du projet

Le projet avait pour but de fournir une information précise, fiable et complète sur les attentes de la population vis-à-vis de l'agriculture. A cet égard, il ne s'agissait pas d'élaborer une panoplie politique, mais tout d'abord de voir sans a priori ce qui se passe « dans la tête de la clientèle », c'est-à-dire de notre population. L'enquête a principalement porté sur trois questions :

1. Quelles sont les attentes générales de la population vis-à-vis de l'agriculture ?
2. Quelle est l'importance de ces attentes pour la population ?
3. Quels différents types d'attentes existe-t-il au sein de la population ?

Méthode

Les attentes ont été soumises à l'analyse conjointe adaptative. Cette méthode vient de la psychologie et est souvent utilisée dans l'étude de marchés. Elle se prête particulièrement bien à établir et à décrire les attentes et les préférences des personnes interrogées.

L'agriculture se trouve à l'intersection de diverses attentes liées notamment à l'économie, à l'éthique et à l'entretien du paysage. Il importe donc de comprendre comment la population fait la pesée des différents intérêts. Dans sa conception, l'étude permet de rendre visibles ces décisions de pondération. Dans le cadre de l'analyse conjointe adaptative, les personnes interrogées sont amenées à comparer et à hiérarchiser les thèmes qu'elles jugent importants selon un modèle déterminé. Elles ne peuvent pas les considérer tous comme équivalents.

Inventaire des attentes

Dans une première phase, les auteurs de l'étude ont établi un inventaire des attentes de la population sur la base de 24 interviews approfondies menées avec des Suisses alémaniques et des Suisses romands. Objectif : présenter la diversité des attentes de la population dans une liste aussi claire et exempte de chevauchements que possible. Les formulations sont aussi conformes que possible au monde conceptuel et perceptif des non-spécialistes.

L'inventaire établi après environ 30 heures d'interviews comprend 27 attentes, qui peuvent être classées en cinq catégories :

1. Sécurité de l'approvisionnement et performance
2. Qualité et prix des produits
3. Protection des animaux et de l'environnement
4. Paysage et qualité de vie
5. Culture et tradition

Profil des attentes de la population

L'inventaire des attentes a fait l'objet d'une évaluation se fondant sur une enquête en ligne réalisée en octobre 2006. On a interrogé un échantillon représentatif de 1'010 personnes âgées de 20 à 65 ans de la Suisse alémanique et de la Suisse romande, choisies par l'Institut d'études de marché IHA-GfK. Il en est résulté un profil d'attentes individuel pour chaque personne interrogée. On en a ensuite déduit un profil d'attentes pour l'ensemble de la population.

Voici, par ordre d'importance, les dix attentes auxquelles la population attribue la valeur la plus élevée :

1. Respect de dispositions particulièrement strictes en matière de protection des animaux
2. Assurance d'un revenu adéquat pour les agriculteurs
3. Respect de normes environnementales particulièrement élevées
4. Garantie d'un auto-approvisionnement suffisant de la population
5. Conservation des variétés et des espèces traditionnelles (plantes cultivées et animaux de rente)
6. Mise à disposition et entretien d'espaces publics dédiés au délasserment et offrant une grande qualité de vie
7. Aménagement et entretien de surfaces présentant un intérêt écologique
8. Conservation de l'aspect traditionnel du paysage et des localités
9. Déclaration exacte des denrées alimentaires (origine et mode de production)
10. Renforcement de la compétitivité sur les marchés étrangers

Même si la population qualifie ces thèmes de particulièrement importants, elle ne veut pas forcément y consacrer davantage de fonds. Bien au contraire, le consentement de la population à

payer, également établi dans le cadre de la présente étude, indique plutôt que la volonté de soutenir financièrement l'agriculture a atteint ses limites.

De même, les valeurs moyennes élevées caractérisant les attentes « Garantie d'un auto-approvisionnement suffisant de la population » ou « Assurance d'un revenu adéquat pour les agriculteurs » ne dénotent pas forcément une attitude fondamentalement conservatrice de la population en ce qui concerne les structures. Les attentes propres à cette attitude, par exemple « Maintien du plus grand nombre possible d'exploitations », ont reçu des notes nettement inférieures.

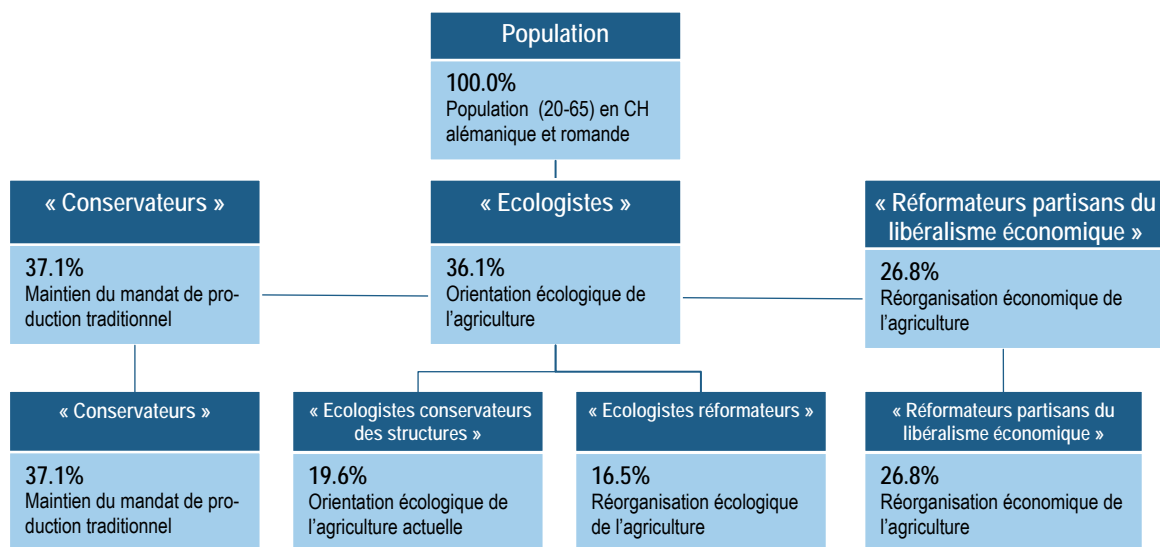
D'une manière générale, les moyennes établies ne permettent pas de constater le degré d'unicité de l'appréciation des différentes attentes. Ainsi, le « Respect de dispositions particulièrement strictes en matière de protection des animaux » s'est vu attribuer en moyenne une valeur très élevée, mais les appréciations ont considérablement varié selon la catégorie sociale.

Types d'attentes au sein de la population

Sur la base des profils individuels d'attentes, on a aussi pu détecter, en formant des grappes (*clustering*), des attentes typiques au sein de la population et leur fréquence. Les quatre types d'attentes peuvent être résumés comme suit :

1. « Conservateurs » : personnes qui attribuent un grand poids à la production, tâche traditionnelle de l'agriculture, et qui préconisent de maintenir dans la mesure du possible l'infrastructure actuelle et la culture paysanne.
2. « Ecologistes conservateurs des structures » : personnes qui ont des attentes fortes en matière d'écologie, d'entretien du paysage et d'éthique, et qui ont tendanciellement une attitude positive envers les structures actuelles de l'agriculture.
3. « Ecologistes réformateurs » : personnes qui ont des attentes fortes en matière d'écologie, d'entretien du paysage et d'éthique et qui ont tendanciellement une attitude réformiste envers l'agriculture.
4. « Réformateurs partisans du libéralisme économique » : personnes qui ont des attentes fortes quant à l'efficacité de la production agricole et la compétitivité de l'agriculture.

Figure 1: Types d'attentes au sein de la population suisse



Forts d'un pourcentage de 37,1 %, les « conservateurs » représentent le groupe principal en matière d'attentes. La part des « écologistes » s'élève à 36,1 % : 19,6 % tendent à conserver les structures et 16,5 % ont une attitude plutôt réformiste envers l'agriculture actuelle. Les « réformateurs partisans du libéralisme économique » représentent 26,8 % de la population. Dans l'ensemble, la part de la population qui soutient tendanciellement les structures en place (« conservateurs » et « écologistes conservateurs des structures ») s'élève à 56,7 %, alors que celle plutôt critique envers les structures (« écologistes réformateurs » et « réformateurs partisans du libéralisme économique ») se monte à 43,3 %.

Horizons d'attentes de différents groupes de la population

On peut relever des différences systématiques en ce qui concerne les horizons d'attentes des différents groupes de la population. Voici les caractéristiques personnelles qui correspondent aux plus fortes corrélations avec les types déterminés d'attentes :

- Sexe
- Niveau d'éducation
- Région d'habitation (Suisse alémanique ou Suisse romande)
- Proximité personnelle de l'agriculture

Ainsi, les femmes sont tendanciellement plus conservatrices en matière de structures et accordent plus de poids aux thèmes écologiques que les hommes. Ceux-ci mettent plutôt à l'avant-plan la productivité et la compétitivité de l'agriculture. L'ouverture aux réformes semble proportionnelle au niveau d'éducation. Les Romands sont plutôt conservateurs en ce qui concerne les structures, alors que les Alémaniques sont tendanciellement réformistes. Enfin, la proximité personnelle semble également influencer sur l'horizon d'attentes. Les personnes qui ont régulièrement

affaire avec l'agriculture sont nettement plus favorables au statu quo que les autres groupes sociaux. Cette problématique peut bien avoir des conséquences sur l'agriculture : si la marginalisation de l'agriculture continue de progresser, l'attitude collective envers ce secteur pourrait également changer à long terme.

Consensus entre tous les groupes

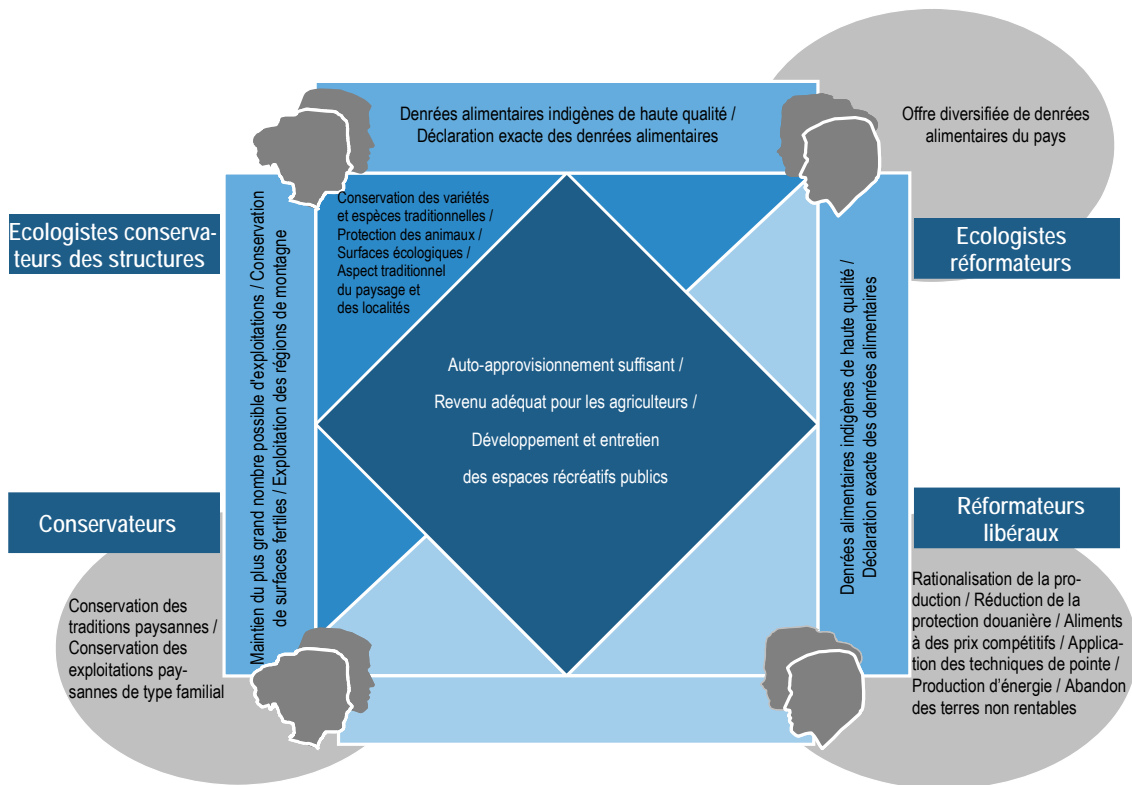
Ce sont les attentes classées en haut de l'échelle par tous les groupes qui revêtent un intérêt particulier. En effet, elles constituent le plus petit dénominateur commun à l'intérieur de la population.

La liste ci-dessous présente les attentes que tous les groupes identifiés (conservateurs, écologistes conservateurs des structures, écologistes réformateurs et réformateurs partisans du libéralisme économique) considèrent chacun comme importantes :

- Assurance d'un revenu adéquat pour les agriculteurs
- Respect de normes environnementales particulièrement élevées
- Mise à disposition et entretien d'espaces publics dédiés au délasserment et offrant une grande qualité de vie
- Garantie d'un auto-apvisionnement suffisant de la population

Cet ensemble d'attentes communes à tous les groupes se trouve au centre de la figure ci-après. Les attentes inscrites dans le triangle entre les deux groupes d'écologistes et les conservateurs reçoivent une appréciation particulièrement haute au sein de ces groupes. Les attentes situées dans la barre entre deux types indiquent les sujets particulièrement importants pour les deux groupes. Celles figurant dans les bulles grises reflètent les thèmes auxquels chaque groupe attribue une valeur supérieure à la moyenne.

Figure 2: Marge de manœuvre de négociation : attentes communes des différents groupes



Remarque : pour des raisons de place, les dénominations des attentes ont été abrégées.

Consentement de la population à payer pour l'agriculture actuelle

Dans le cadre de l'enquête menée en ligne, on a posé la question supplémentaire suivante : « Quelles sont les affirmations suivantes avec lesquelles vous êtes plutôt d'accord ? » Les possibilités de réponse allaient de « A mon avis, le soutien de l'Etat pour l'agriculture est beaucoup trop fort » à « [idem] beaucoup trop faible ».

La majorité des personnes interrogées (41,7 %) pense que le soutien de l'agriculture est « à peu près comme il faut ». Un groupe de 35,4 % juge que l'Etat soutient l'agriculture « trop » (26,2 %) ou « beaucoup trop » (9,2 %). Un petit groupe (19 %) considère qu'il la soutient « trop peu » (16,3 %) ou « beaucoup trop peu » (2,7 %). 4 % des personnes interrogées ont répondu à cette question par « je ne sais pas ».

Le consentement à payer est fortement tributaire de l'horizon d'attentes de la personne interrogée. S'agissant des « réformateurs partisans du libéralisme économique », la part des personnes jugeant le soutien trop fort ou beaucoup trop fort s'élève à 72,8 %. Ce chiffre est de 44 % pour les « écologistes réformateurs » et de 16 % pour les « écologistes conservateurs des structures ». La valeur la plus basse, 15 %, est sans surprise à relever parmi les « conservateurs ».

Consentement de la population à payer pour une agriculture à orientation délibérément écologique

Le comportement de réponse change lorsqu'on pose la question : « Dans quelle mesure une orientation délibérément écologique de l'agriculture influencerait-elle votre soutien ? » Certes, 15 % de la population considèrent le soutien actuel comme trop élevé, mais seraient prêtes à soutenir même davantage une agriculture à orientation délibérément écologique. La part de ceux qui trouvent le soutien actuel adéquat, mais qui seraient prêts d'investir davantage dans une agriculture à orientation délibérément écologique, s'élève à 20,3 %. 10,1 % jugent le soutien actuel trop élevé et ne sont pas prêts non plus à l'augmenter même en cas d'orientation délibérément écologique.

Pour 53,2 % de la population, une orientation délibérément écologique aurait donc une influence positive sur le consentement à payer, indépendamment de l'avis sur le statu quo. 33,6 % envisagent un soutien « à peu près équivalent » et 11 %, un soutien « moindre » ou « nettement moindre ».

Figure 3: Consentement à payer en cas d'orientation délibérément écologique

Consentement à payer en cas d'orientation délibérément écologique

	plus grand	± équivalent	moins grand	ne sais pas	total
Soutien trop grand	15.00	10.07	9.76	0.53	35.36
± comme il faut	20.25	20.15	0.97	0.32	41.69
soutien trop faible	15.55	2.90	0.22	0.32	18.99
ne sais pas	2.35	0.43	0.11	1.07	3.96
total	53.15	33.55	11.06	2.24	100.00

Bien entendu, lorsqu'on mentionne une orientation de l'agriculture délibérément axée sur des normes écologiques, le consentement à payer augmente le plus dans les deux groupes d'écologistes. 71,6 % des « écologistes conservateurs des structures » et deux tiers des « écologistes réformateurs » se prononcent alors pour un soutien plus fort.

Même si la question ne précise pas la signification de l'« orientation délibérément écologique », ce résultat laisse supposer qu'une politique « axée sur la clientèle » peut exercer une influence sur le consentement à payer de la population.